



**5^{ème} séminaire de l'Association française
de droit de la **sécurité** et de la **défense** (AFDSD)**

**à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne – Centre Panthéon - salle 1
12 place du Panthéon – PARIS Ve**

le Jeudi 29 mars 2018, de 14 h à 18 h

**LA PROGRAMMATION FINANCIÈRE
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE**

Accueil par Ludovic AYRAULT, *professeur à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, co-directeur du département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques de l'Institut de recherche juridiques de la Sorbonne (IRJS)*

Ouverture et présidence du séminaire par Jacques BUISSON, *professeur émérite à l'Université de Paris Descartes, ancien vice-président de l'AFDSD*

14 h : La programmation financière de la sécurité et de la défense, état des lieux

Les limites juridiques de la programmation financière de la sécurité et de la défense par Matthieu CONAN, *professeur à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, co-directeur du département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques de l'Institut de recherche juridiques de la Sorbonne (IRJS), trésorier de l'AFDSD*

Les recommandations formulées par la Cour des comptes en termes de programmation financière de la sécurité et de la défense par Xavier ROCHE, *conseiller-maître à la Cour des comptes en disponibilité, directeur d'OPTIM' SERVICE – SNCF*

15 h 15 : Débat avec la salle et pause

16 h : Les enjeux de la prochaine loi de programmation militaire pour les années 2019-2025

Les attentes des militaires par Philippe POURQUE, *commissaire en chef des armées, division plans, programmation et évaluation de l'état-major des armées, en charge de la programmation militaire*

Les attentes des industriels par Jean-Tristan VERNA, *général de corps d'armée (2S), conseiller militaire d'Airbus*

17 h : Débat avec la salle

17 h 30 : Rapport de synthèse par Christophe SINNASSAMY, *chargé de mission à l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, chargé d'enseignement aux Universités de Paris II et de Nice-Côte d'Azur*

Clôture du séminaire par Olivier GOHIN, *professeur à l'Université de Paris II – Panthéon-Assas, directeur de l'IPAG de Paris – CEDOCA, président de l'AFDSD*

Ce 5^{ème} séminaire de l'AFDSD est organisé par le département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques de l'Institut de recherche juridiques de la Sorbonne (IRJS) de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne



Comité scientifique : Ludovic AYRAULT, Julie BENETTI, Jacques BUISSON, Matthieu CONAN et Olivier GOHIN

Les inscriptions sont ouverte par courriel du 01.02 au 26.03.18
contact : fabien.anger@u-paris2.fr ou 01 53 63 86 39